

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Audignies - 59031
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du Patrimoine Eaux			
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	. Ruisseau d'Audignies . Ruisseau des Prés A.P. du 16/01/1970	Ddtm
A.5	CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT Servitude de protection des conduites	Canalisations publiques d'eau et d'assainissement	Ddtm
I.2 Conservation du Patrimoine Culturel			
AC.1	MONUMENTS HISTORIQUES Servitude de protection des Monuments historiques	Château d'Audignies Ins.M.H. du 28/12/1984	Audignies
II.1 Utilisation de certaines ressources : énergie			
I.3	GAZ Servitude de protection des canalisations de transport de gaz	Canalisation : TAISNIERES-SUR-HON - CHEPPY	Grt gaz
I.5	PRODUITS CHIMIQUES Protection des conduites	Oxyduc Denain – Trith St Léger et Antennes	Dreal
II.2 - Utilisation de certaines ressources : communications			
T1	VOIES FERREES Servitude de protection des lignes ferroviaires	Lignes : Valenciennes – Hautmont	Sncf
IV Salubrité			
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetière communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**